



A.S. MANTAISE VOILE



Avis de Course

Epreuve : LA JOLIE MANTAISE

Support / Classe : Osiris (Habitable – Quillards de sport)

Grade : 5 A

Date : 21 septembre 2014

Lieu : Seine – Bassin de Mantes Dennemont

Autorité Organisatrice : A.S. MANTAISE VOILE

1. La régata sera régie par :

- Les **Règles** telles que définies dans les **Règles de Course à la Voile 2009 / 2012**,
- Le règlement de la classe HN2010 (DOC H106)
- *Utilisation obligatoire du pavillon rouge pour protester selon la règle 61.1 (a) des RCV et cela quelle que soit la longueur du bateau*

2. Publicité : En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. Admissibilité et Inscriptions :

- 3.1. La régata est ouverte à tous les bateaux de la classe HN inscrits sur la table H109 et aux quillards de sport

L'équipage ne peut comprendre moins de 2 personnes, dont un skipper (article 6 du Règlement HN) cela modifie les règles de classes

- 3.2. Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :

- Leur **licence FFVoile 2014** valide
- le cachet médical sur la licence ou un certificat médical de non contre indication de moins d'un an
- une autorisation parentale pour les mineurs,
- l'autorisation de port de publicité,
- **la carte d'identité HN,**
- Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier de leur appartenance à une autorité nationale membre de l'ISAF et d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant initial de 1,5 million d'euros.

4. Droits à payer : Sans objet

5. Programme :

- Grutage et confirmation des inscriptions **Le 21/09/2014 de 8 h 30 à 10 30 h**
(Possibilité de gruter le samedi 21/09 après-midi)
- Signal d'avertissement de la première course à : **11 heures**
- Parcours type raid, 2 courses prévues
- Remise des prix prévue **Le 21/09/2014 à 17 h30**

Possibilité de se restaurer lors de la pause du Midi devant la Collégiale ; 1 pique-nique sera offert à chaque régatier.

6. Instructions de Course :

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions ou seront affichées selon la Prescription Fédérale.

7. Classement

Les quillards de sport et les voiliers sans carte OSIRIS valides seront classés en bis

8. Responsabilité :

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régate, aussi bien avant, pendant, qu'après la régate.

9. Communication radio

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

10. Composition du Corps Arbitral :

Président du Comité de Course : *Gérard GRESSER*

11. Informations complémentaires :

Repas prévu le samedi soir sur inscription 20 € par personne

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :

☎ : 06 30 89 40 99

Ryan Anderson

✉ : mail@ryan-anderson.com

☎ : 06 11 57 41 30

Serge Lecoublet .

✉ : slecoublet@neovisuel.fr

